



université PARIS-SACLAY

DE NOUVEAUX DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES GRATUITES SUR LES CAMPUS

Afin de lutter contre la précarité menstruelle, 21 distributeurs de protections périodiques ont été installés dans les différents bâtiments des campus de l'UVSQ.

Publié le 20 octobre 2021

Mise à jour 26 mai 2026

Fin octobre 2021 l'université a mis à disposition des étudiantes des tampons et serviettes hygiéniques composés de produits adaptés aux peaux sensibles, non nocifs à la santé et biodégradables.



Ce dispositif, financé par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus, favorise l'accès à des protections pour toutes les étudiantes, permettant aux plus précaires d'entre elles d'avoir un renouvellement régulier de protections périodiques.

- » 21 distributeurs de protections périodiques gratuites (fournisseur Marguerite&Cie)
- » Serviettes et tampons (avec ou sans applicateur) jetables
- » Produits Natracare 100 % bio, sans parfum, sans plastique et OGM

Les sites équipés d'un distributeur :

- » UFR Simone Veil – Santé : toilettes à côté de l'amphi 3 et toilettes vers les salles 5 et 6 au niveau du rez-de-jardin
- » DSP : toilettes du RDC - bâtiment B
- » OVSQ : toilettes du hall du bâtiment principal, en face de l'accueil
- » BU SQY : toilettes filles
- » Bâtiment Vauban : toilettes RDC
- » Bâtiment d'Alembert : toilettes RDC
- » Maison de l'Etudiant : toilettes RDC
- » IUT de Vélizy-Rambouillet - campus de Vélizy-Villacoublay : toilettes du bâtiment Mermoz RDC à proximité des 2 amphis

- » IUT de Vélizy-Rambouillet - campus de Rambouillet : toilettes du bâtiment Colbert au RDC et toilettes du bâtiment Hermes
- » IUT de Mantes : toilettes femmes RDC bâtiment B et toilettes femmes bâtiment C
- » ISTY à Mantes
- » UFR des sciences : bâtiment Buffon, 1er étage, avant l'entrée dans l'espace étudiant
- » BU Versailles : toilettes filles
- » CHIMM Les Mureaux : toilettes des bâtiments Orion et Electra
- » CHIMM Poissy : toilettes au sous-sol des bâtiments IFSI et IFMEM

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Lors de son inscription, chaque étudiante et étudiant en formation initiale s'acquitte de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Grâce à ces contributions, de nouveaux projets qui améliorent la qualité de vie sur les campus de l'université peuvent être développés.